CASIM 78

INFORMATION
ÉDUCATION
FORMATION

La CASIM en quelques dates

Créée le 3 mai 1981 à Sainte-Luce-sur-Loire, près de Nantes (J.O. du 30/07/81), régie par la loi de 1901 sur les associations, la CASIM Pays de la Loire a obtenu l'agrément jeunesse et sports 44 572 le 13 août 1984. Ses actions d'intérêt général ont pour unique objectif la diminution des risques d'accident et l'amélioration de la sécurité routière.

1986, la CASIM Pays de la Loire s'étend aux départements limitrophes pour devenir une structure régionale.

1996, pour ses 15 ans d'existence, la CASIM décide de de créer une structure nationale (la CASIM FRANCE) pour se développer sur le tout le territoire.

2006, la CASIM France reçoit le 1er prix européen de la Sécurité Routière décerné par la Fondation **NORAUTO**.

2007, la CASIM France répond à un appel à projet lancé par la fondation **NORAUTO** et se voit attribuer une subvention de 8 000 € pour la création d'une CASIM départementale.

2008, la CASIM France signe une convention avec la Fondation NORAUTO pour une durée de 3 ans, à raison de 16.000 €/an, pour la création de nouvelles Casim départementales.

Novembre 2009, naissance de la CASIM 75, la première antenne de la région parisienne.

Mai 2011, la CASIM 75 se scinde en deux entités et donne naissance à la CASIM 77 et à la CASIM 78, ceci afin de répondre aux demandes croissantes des motards de la région parisienne.

Buts de la CASIM 78

La prévention des accidents et la sécurité des motards par :

- **L'INFORMATION**
- **L'ÉDUCATION**
- **LA FORMATION**

L'objectif de la CASIM 78 est d'**informer** les motards afin de les sensibiliser aux risques d'accidents et de les former dans le but d'améliorer leurs compétences et leur sécurité sur la route.

Pour atteindre ce but, la CASIM met en place des **C**ours de **P**erfectionnement **M**oto (CPM) pratiques et théoriques et des balades à visée éducative toute l'année.

Les Actions de la CASIM 78

Trois commissions œuvrent à la CASIM 78 :

"FORMATION"

En charge des "CPM" (**C**ours de **P**erfectionnement **M**oto).

Les CPM sont encadrés par des bénévoles compétents tels des professionnels de la route (motocyclistes de la police, de la gendarmerie, de la douane), des professionnels de la formation à la conduite (moniteurs moto école) mais aussi les bénévoles formés en interne sur un cursus de 3 ans ainsi que des professionnels en provenance d'autres secteurs comme le secourisme ou la mécanique moto.

Les thèmes abordés sont la maniabilité à basse vitesse et à allure rapide, le freinage, les virages, la conduite en groupe, la réglementation, la mécanique, le secourisme, l'orientation et l'initiation à la conduite sur circuit.

"DÉTENTE ET LOISIRS"

La CASIM 78 organise des sorties et balades à thèmes, des séances d'initiation à la lecture de cartes et à l'orientation, des rallyes, des randonnées...

Les balades ont toutes un but pédagogiques et permettent de mettre en pratique les enseignements reçus durant les CPM.

Des rassemblements Inter-CASIM sont organisés chaque année afin de partager et d'échanger expérience et savoir-faire autour des activités de la CASIM.

"COMMUNICATION"

En charge de la communication de l'association, cette commission a pour objectif de faire connaître la CASIM et de promouvoir ses activités.

Elle assure également la mise en relation de la CASIM avec d'éventuels partenaires, contacte les municipalités et les organismes en mesure d'apporter leur concours aux activités de l'association.

Comme tous les membres de la CASIM, la commission Communication contribue à véhiculer un message positif visant à améliorer l'image de marque de la communauté motarde.

La formation interne et l'encadrement

La formation interne :

Chaque année, les connaissances des stagiaires peuvent, s'ils le souhaitent, être validées par un contrôle intitulé «Visa pour la vie». La progression s'étale sur deux ans (VISA pour la vie niveau 1 et niveau 2).

La troisième année, les stagiaires peuvent passer le CAMABC (**C**ertificat d'**A**ptitude **M**oniteur-**A**nimateur **B**énévole de la **C**ASIM) et devenir formateur au sein de l'association.

L'encadrement :

Les CPM et les activités de détente et loisirs sont tous animés et encadrés par deux types de personnels bénévoles :

- formateurs professionnels membres de l'association ou intervenants extérieurs (motards de la police et gendarmerie, moniteurs moto école) ;
- stagiaires prenant part à la vie de l'association parmi lesquels on trouve :
    - les Aides-Moniteurs *(stagiaires volontaires ayant obtenu le VISA 2 et préparant le CAMABC),*
    - les moniteurs détenteurs du CAMABC.

LA CASIM 78

c78.casim-france.fr/

Président
Pascal NEGREVERGNE
president.casim78@gmail.com

Secrétaire
Patrick GAUTIER,
Fabien LECOUTRE (adjoint)
secretaire.casim78@gmail.com

Trésorière
Olivier DELAGE
Alain GRAFTE (Adjoint)
tresorier.casim78@gmail.com

Commission Formation
Alain GAFTE
formation.casim78@gmail.com

Assisté de :
Rémy BONAMY

Commission Loisirs
Jean Luc LEUENBERGER
loisirs.casim78@gmail.com

Assisté de :
Luc GILLIBERT

Commission Communication
François COUSIN
communication.casim78@gmail.com

Assisté de :
Fabien LECOUTRE

S'informer sur la CASIM

Site de la CASIM FRANCE
http://casim-france.fr

On parle de la CASIM ici :

MOTO STATION :
" *Une journée avec la CASIM* "
http://www.moto-station.com/article11152-formation-moto-une-journee-sur-circuit-avec-la-casim75.html

LE PARISIEN :
" *La sécurité a un prix : 55 euros* "
http://blog.leparisien.fr/roues_libres/2009/12/55.html

LE REPAIRE DES MOTARDS :
" *Formation moto en région parisienne* "
http://www.lerepairedesmotards.com/actualites/2009/actu_091122-casim-75.php

MOTO SERVICE :
" *... présente les CASIM* "
http://www.lerepairedesmotards.com/actualites/2009/actu_091122-casim-75.php

LA SÉCURITÉ VÉCUE COMME UNE PASSION